

De mars ayant banni l'honneur,
 Il ne vous manquait, monseigneur,
 Que de chasser ce brouillon-là.
 Vous l'avez fait. Dieu soit loué!
 Le ciel, pour vous récompenser,
 Vivre 120 ans vous fera.
 Ainsi soit-il: le chansonnier
 Le souhaite tout le premier,
 Et toujours le souhaitera.
 Convaincu que nous sommes tous,
 Tant que vous serez parmi nous,
 Que tout en France fleurira.

Alléluia!

12 mars 1735,

On ne parle ici que des propositions de paix qu'a apportées milord Valgrave: Les voici, supposé que vous ne sachiez pas en quoi elles consistent. On conservera au roi Stanislas la qualité de roi de Pologne et il pourra en porter les armes et on lui rendra tous ses biens. L'électeur de Saxe sera reconnu roi régnant; on donnera à Don Carlos Parmes et Plaisance, et les royaumes de Naples et de Sicile, au duc de Savoie, le Vigescrano et quelques petites parties en sorte que le Tessin servira de limites à ses états. L'empereur aura le Milanais et le Mantouan et l'expectative du duché de Toscane; on donnera quelques villes au duc de Bavière dans le Tyrol et le bon jour à la France (1). Jugez si ces propositions ont été bien reçues;

(1) Notre chroniqueur commet une singulière erreur, car le traité de Vienne nous donna au contraire, les duchés de Lorraine et de Barrois. On sait que la possession fut assurée viagèrement avec le titre de roi à Stanislas Lekzinski qui à ce prix renonçait à sa précaire couronne de Pologne. Mais dès ce jour, ces belles provinces nous appartenaient réellement.